



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 32
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 3
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.036/K

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT DES COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ

SEANCE DU 28/04/2026

LE MARDI VINGT-HUIT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H01, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Nathalie DO HUU, Monsieur Eric ADAM,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur Dominique SERGI, Madame Sylvia CAMEIRA,
Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Claudine ROSSIGNOL, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Elisabeth FALOU, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Stéphanie AUFFRAY,
Madame Catherine CHABOSSON, Madame Atidel MEHANNECHE, Madame Laure MARTELLA MALRIEU,
Monsieur Johnny PALMA, Monsieur Nicolas COURTOT, Madame Lydia GAUGIN, Madame Nelly OBAMBI,
Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, Monsieur Jérôme RITTLING, Madame Fabienne MEURICE,
Monsieur David FÉROT, Madame Audrey LEPAGE, Madame Myriam MONDON

POUVOIRS :

Monsieur Dominique EBLÉ a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Monsieur Jean-Michel MATHY a donné pouvoir à Monsieur Jérôme RITTLING,
Madame Francine BOBOT a donné pouvoir à Madame Fabienne MEURICE

SEANCE DU 28/04/2026

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT DES COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.5212-7, L.2121-21 et L.2122-7,

VU l'article 6 des statuts du Syndicat,

CONSIDERANT le renouvellement du Conseil municipal,

CONSIDERANT que l'article L.5212-7 du CGCT énonce que « Les syndicats de communes sont administrés par un organe délibérant composé de délégués élus par les Conseils municipaux des communes membres dans les conditions prévues à l'article L. 2122-7 »,

CONSIDERANT la nécessité de désigner les représentants du conseil municipal au comité du syndicat des communes du Sud-Est Parisien pour l'électricité et le gaz,

CONSIDERANT les candidatures suivantes :

Liste A : « Brunoy Evidemment » représentée par Monsieur GALLIER, Maire :

- Membres titulaires :
 - Monsieur Jérôme MEUNIER
 - Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI
- Membres suppléants :
 - Madame Valérie RAGOT
 - Monsieur Nicolas DOHIN

SEANCE DU 28/04/2026

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT DES COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ

Après en avoir délibéré,

ADOpte

28 Voix Pour, 7 Abstentions

ARTICLE 1 : **PROCEDE** à l'élection des membres du comité syndical des communes du sud-est parisien pour l'électricité et le gaz.

La liste A « Brunoy Evidemment » ayant obtenu 35 voix exprimées, ses membres sont appelés à siéger au Comité Syndical des Communes du Sud-Est Parisien pour l'électricité et le gaz.

ARTICLE 2 : **SONT ELUS** au Comité syndical des Communes du Sud-Est Parisien pour l'Electricité et le Gaz :

- Membres titulaires :
 - Monsieur Jérôme MEUNIER
 - Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI
- Membres suppléants :
 - Madame Valérie RAGOT
 - Monsieur Nicolas DOHIN

SEANCE DU 28/04/2026

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT DES COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 29/04/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 6/05/2026

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 39 39 - Fax : 01 60 46 30 39 - Courriel : monseigneur@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Service de la Mairie de Brunoy - 1 rue de la Mairie - 91805 Brunoy Cedex

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.036/K

Objet de l'acte : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT DES
COMMUNES DU SUD-EST PARISIEN POUR L'ELECTRICITE ET LE GAZ

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 1 - Election executif

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260428-BRU_DE_25748_1-DE

Date de l'acte : 28/04/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25748_1

Date de réception en Préfecture : 30 avril 2026